

# SAFETY DATA SHEET



**PROSOCO**  
Version 2.03

Date d'émission 19-janv.-2015

Date de révision 20-nov.-2024

## 1. Identification de la substance/de la préparation et de la société/l'entreprise

### Identificateur de produit

Nom du produit Enviro Klean®  
EK Restoration Cleaner

### Autres moyens d'identification

Code du produit 41006  
N° ID/ONU UN2922

### Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière d'utilisation

Utilisation recommandée Réservé aux utilisateurs professionnels.  
Utilisations contre-indiquées Aucun renseignement disponible

### Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

#### Manufacturer Address

PROSOCO, Inc.  
3741 Greenway Circle  
Lawrence, Kansas 66046

#### Numéros de téléphone d'urgence

8:00 AM – 5:00 PM CST Monday-Friday 785-865-4200  
NON-BUSINESS HOURS (INFOTRAC) 800-535-5053

## 2. Identification des dangers

### Classification

Toxicité aiguë - orale	Catégorie 4
Toxicité aiguë - cutanée	Catégorie 3
corrosion cutanée/irritation cutanée	Catégorie 1 Sous-catégorie C
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 1

### Éléments d'étiquetage

#### VUE D'ENSEMBLE DES PROCÉDURES D'URGENCE

#### Danger

Burns from this product may not be immediately painful or evident. Exposures require fluoride specific treatment

#### Mentions de danger

NOCIF PAR INGESTION  
Toxique par contact cutané  
Provoque de graves brûlures de la peau et des lésions oculaires





<b>Contact avec la peau</b>	Une consultation médicale immédiate est requise. Retirer les vêtements et les chaussures contaminés. Laver immédiatement avec beaucoup d'eau. Immediately apply calcium gluconate gel 2.5% and massage into the affected area using rubber gloves; continue to massage while repeatedly applying gel until 15 minutes after pain is relieved.
<b>Inhalation</b>	Déplacer à l'air frais. Appeler immédiatement un médecin ou un centre antipoison. Si la victime ne respire pas, administrer la respiration artificielle. Administrer de l'oxygène si la respiration est difficile.
<b>Ingestion</b>	Appeler immédiatement un médecin ou un centre antipoison. NE PAS faire vomir. Ne jamais rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. Rincer la bouche. Boire beaucoup d'eau.
<b>Équipement de protection individuelle pour les intervenants en premiers soins</b>	Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements.

#### **Les plus importants symptômes et effets, aigus ou retardés**

<b>Symptômes</b>	Burns from this product may not be immediately painful or evident. Exposures require fluoride specific treatment. Le produit cause des brûlures aux yeux, à la peau et aux muqueuses.
------------------	---

#### **Indication des éventuels besoins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

<b>Note aux médecins</b>	Le produit est une matière corrosive. Il est contre-indiqué de procéder à un lavage d'estomac ou de provoquer des vomissements. Il faut examiner la possibilité d'une perforation de l'estomac ou de l'œsophage. Ne pas administrer d'antidotes chimiques. Une asphyxie peut se produire à la suite d'un œdème glottal. Il peut se produire une diminution marquée de la tension artérielle accompagnée de râles humides, d'expectorations spumeuses et d'une tension différentielle élevée. Traiter en fonction des symptômes.
--------------------------	---

### **5. Mesures à prendre en cas d'incendie**

#### **Agents extincteurs appropriés**

Utiliser des mesures d'extinctions appropriées aux circonstances locales et à l'environnement immédiat.

<b>Moyens d'extinction inappropriés</b>	Caution: Use of water spray when fighting fire may be inefficient.
---	--

#### **Dangers particuliers associés au produit chimique**

Le produit cause des brûlures aux yeux, à la peau et aux muqueuses. La décomposition thermique peut mener à la production de gaz et de vapeurs toxiques et corrosifs. En cas d'incendie ou d'explosion, ne pas respirer les émanations.

#### **Équipement de protection et précautions pour les pompiers**

Comme avec tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome à demande de pression, MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et une tenue de protection complète.

### **6. Mesures à prendre en cas de déversements accidentels**

#### **Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

<b>Précautions personnelles</b>	Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Évacuer le personnel vers des endroits sécuritaires. Tenir les gens à l'écart des, et contre le vent par rapport aux, déversements/fuites.
---------------------------------	--

#### **Précautions environnementales**

<b>Précautions environnementales</b>	Ne pas laisser s'écouler dans un égout, sur le sol ou dans un plan d'eau. Ne doit pas être
--------------------------------------	--

rejeté dans l'environnement. Consulter la section 12 pour des données écologiques supplémentaires.

### Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

**Méthodes de confinement** Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité. Endiguer loin à l'avant du déversement liquide pour une élimination ultérieure.

**Méthodes de nettoyage** Endiguer. Absorber avec une matière absorbante inerte. Ramasser et transférer dans des contenants correctement étiquetés. Nettoyer la surface contaminée à fond.

## 7. Manutention et stockage

### Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

**Conseils sur la manutention sécuritaire** Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. Vérifier que la ventilation est adéquate, en particulier dans des zones confinées. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.

### Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

**Conditions d'entreposage** Conserver hors de la portée des enfants. Conserver les récipients bien fermés dans un endroit sec et bien ventilé. Conserver dans des contenants correctement étiquetés.

**Matières incompatibles** Incompatible avec les acides forts et les bases fortes. Incompatible avec les agents oxydants.

## 8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

### Paramètres de contrôle

#### Directives relatives à l'exposition

Nom chimique	ACGIH TLV	OSHA PEL	NIOSH IDLH
Ammonium Hydrogen Fluoride 1341-49-7	TWA: 2.5 mg/m <sup>3</sup> F	TWA: 2.5 mg/m <sup>3</sup> F (vacated) TWA: 2.5 mg/m <sup>3</sup>	IDLH: 250 mg/m <sup>3</sup> F TWA: 2.5 mg/m <sup>3</sup> F
Ammonium hydroxide 1336-21-6	STEL: 35 ppm TWA: 25 ppm	TWA: 50 ppm TWA: 35 mg/m <sup>3</sup> (vacated) STEL: 35 ppm (vacated) STEL: 27 mg/m <sup>3</sup>	IDLH: 300 ppm TWA: 25 ppm TWA: 18 mg/m <sup>3</sup> STEL: 35 ppm STEL: 27 mg/m <sup>3</sup>

*NIOSH IDLH Dangereux immédiatement pour la santé ou la vie*

**autres informations** Limites annulées révoquées par la décision de la cour d'appel dans AFL-CIO v. OSHA, 965 F.2d 962 (11e Cir., 1992).

### Contrôles techniques appropriés

**Mesures d'ingénierie** Douches  
Douches oculaires  
Systèmes de ventilation. Brush on or apply at the lowest practical pressure. Do not atomize during application. Beware of wind drift. Proper work practices and planning should be utilized to avoid contact with workers, passersby, and non-masonry surfaces. Application equipment, scaffolding, swing stages and support systems must be constructed of acid resistant materials.

### Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

**Protection des yeux/du visage** Lunettes de protection à fermeture étanche. Écran de protection du visage.

<b>Protection de la peau et du corps</b>	Porter des gants de protection et des vêtements de protection.
<b>Protection respiratoire</b>	En cas d'irritation ou de dépassement des limites d'exposition, vous devez porter une protection respiratoire approuvée NIOSH/MSHA. Des respirateurs à pression positive à adduction d'air pur peuvent être requis pour des concentrations élevées de contaminants atmosphériques. Une protection respiratoire doit être fournie conformément à la réglementation locale en cours.
<b>Considérations générales sur l'hygiène</b>	Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Il est recommandé de nettoyer régulièrement l'équipement, l'aire de travail et les vêtements. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage.

**9. Propriétés physiques et chimiques**

**Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

<b>État physique</b>	liquide	<b>Odeur</b>	Aucun renseignement disponible
<b>Aspect</b>	transparent	<b>seuil de perception de l'odeur</b>	Aucun renseignement disponible
<b>couleur</b>	ambre		
<b><u>Propriété</u></b>	<b><u>Valeurs</u></b>	<b><u>Remarques • Méthode</u></b>	
pH	5.5	Sans objet	
Point de fusion/point de congélation	Aucun renseignement disponible		
Boiling point / boiling range	Aucun renseignement disponible		
Point d'éclair			
taux d'évaporation	Aucun renseignement disponible		
Inflammabilité (solide, gaz)	Aucun renseignement disponible		
Limites d'inflammabilité dans l'air			
Limites d'inflammabilité supérieure	Aucun renseignement disponible		
Limite inférieure d'inflammabilité	Aucun renseignement disponible		
Pression de vapeur	Aucun renseignement disponible		
densité de vapeur	Aucun renseignement disponible		
densité	1.06		
Solubilité dans l'eau			
Solubilité dans d'autres solvants	Aucun renseignement disponible		
Coefficient de partage	Aucun renseignement disponible		
Température d'auto-inflammation	Aucun renseignement disponible		
Température de décomposition	Aucun renseignement disponible		
Viscosité cinématique	Aucun renseignement disponible		
Viscosité dynamique	Aucun renseignement disponible		
Propriétés explosives	Pas un explosif		
Propriétés comburantes	Sans objet		

**10. Stabilité et réactivité**

**Réactivité**  
Aucune donnée disponible

**Stabilité chimique**  
Stable dans les conditions d'entreposage recommandées.

**Possibilité de réactions dangereuses**

Aucun dans des conditions normales de traitement.

**Conditions à éviter**

Bases fortes. Exposition à l'air ou à l'humidité sur des périodes prolongées.

**Matières incompatibles**

Incompatible avec les acides forts et les bases fortes. Incompatible avec les agents oxydants.

**Produits de décomposition dangereux**

La décomposition thermique peut mener à la production de gaz et de vapeurs toxiques et corrosifs.

**11. RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES**

**Informations sur les voies d'exposition probables**

<b>Renseignements sur le produit</b>	corrosif
<b>Inhalation</b>	Éviter de respirer les vapeurs ou la bruine.
<b>Contact avec les yeux</b>	Corrosif pour les yeux et peut causer de graves lésions, y compris la cécité.
<b>Contact avec la peau</b>	PEUT ÊTRE MORTEL EN CAS D'ABSORPTION PAR LA PEAU. Burns from this product may not be immediately painful or evident. Exposures require fluoride specific treatment.
<b>Ingestion</b>	PEUT ÊTRE MORTEL EN CAS D'INGESTION.

**Renseignements sur les composants**

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanée	CL50 par inhalation
Water 7732-18-5	> 90 mL/kg ( Rat )		
Ammonium Hydrogen Fluoride 1341-49-7	= 130 mg/kg ( Rat )		
Hydroxyacetic Acid 79-14-1	= 1950 mg/kg ( Rat )		= 3.6 mg/L ( Rat ) 4 h > 5.2 mg/L ( Rat ) 4 h
Cocamidopropyl betaine 61789-40-0	> 10000 mg/kg ( Rat )	> 2000 mg/kg ( Rabbit )	
Ammonium hydroxide 1336-21-6	= 350 mg/kg ( Rat )		

**Informations sur les effets toxicologiques**

**Symptômes** Le produit cause des brûlures aux yeux, à la peau et aux muqueuses. Burns from this product may not be immediately painful or evident. Exposures require fluoride specific treatment.

**Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée**

**sensibilisation** Aucun renseignement disponible.  
**Mutagénicité sur les cellules germinales** Aucun renseignement disponible.  
**Cancérogénicité** Ce produit ne contient aucun agent cancérogène ou potentiellement cancérogène inscrit par l'OSHA, le CIRC ou le NTP.  
**Toxicité pour la reproduction** Aucun renseignement disponible.  
**STOT - exposition unique** Aucun renseignement disponible.  
**STOT - exposition répétée** Aucun renseignement disponible.  
**Danger par aspiration** Aucun renseignement disponible.

**Mesures numériques de la toxicité - Renseignements sur le produit**

**Toxicité aiguë inconnue** 4 % du mélange est constitué de composants d'une toxicité inconnue

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du document du SGH .

ETAmél (orale)	1051 mg/kg
ETAmél (cutané)	86108 mg/kg
ETAmél (inhalation-gaz)	142450 mg/l
ETAmél (inhalation-poussière/brouillard)	38.1 mg/l

## 12. RENSEIGNEMENTS ÉCOLOGIQUES

### Écotoxicité

Nom chimique	Algues/plantes aquatiques	Poissons	Toxicité pour les microorganismes	Crustacés
Hydroxyacetic Acid 79-14-1	-	5000: 96 h Brachydanio rerio mg/L LC50 static	-	-
1-Dedecanamine, N, N-dimethyl-,N-Oxide 1643-20-5	-	134: 96 h Danio rerio mg/L LC50 semi-static	-	-
Cocamidopropyl betaine 61789-40-0	1.0 - 10.0: 72 h Desmodesmus subspicatus mg/L EC50	1.0 - 10.0: 96 h Brachydanio rerio mg/L LC50 2: 96 h Brachydanio rerio mg/L LC50 semi-static	-	6.5: 48 h Daphnia magna mg/L EC50
Ammonium hydroxide 1336-21-6	-	8.2: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50	-	0.66: 48 h Daphnia pulex mg/L EC50 0.66: 48 h water flea mg/L EC50

### Persistence et dégradabilité

Aucun renseignement disponible.

### Bioaccumulation

Aucun renseignement disponible.

Nom chimique	Coefficient de partage
Hydroxyacetic Acid 79-14-1	-1.11

### Autres effets néfastes

Aucun renseignement disponible

## 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

### Méthodes de traitement des déchets

#### Élimination des déchets

L'élimination doit être conforme aux lois et aux réglementations régionales, nationales et locales.

#### Emballage contaminé

Ne pas réutiliser le contenant.

## 14. RENSEIGNEMENTS SUR LE TRANSPORT

### DOT

N° ID/ONU

Nom officiel d'expédition

Classe de danger

Classe subsidiaire

Réglementé

UN2922

Corrosive, liquid, toxic, n.o.s. (Ammonium Bifluoride & Hydroxyacetic acid)

8

(6.1)

Groupe d'emballage

III

## 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

### Inventaires internationaux

**TSCA** Est conforme à (aux)

**LIS/LES** Est conforme à (aux)

### Légende :

*TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)*

*LIS/LES - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada*

### Règlements fédéraux aux

#### États-Unis

#### SARA 313

Section 313 du titre III de la loi du Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA). Ce produit contient un ou des produits chimiques soumis aux exigences en matière de rapport de la Loi et du titre 40 du Code of Federal Regulations, Part 372

Nom chimique	No CAS	% en poids	SARA 313 - Valeurs de seuil %
Ammonium Hydrogen Fluoride - 1341-49-7	1341-49-7	7 - 13	1.0
Ammonium hydroxide - 1336-21-6	1336-21-6	1 - 5	1.0

#### SARA 311/312 Catégories de

#### dangers

<b>Danger aigu pour la santé</b>	oui
<b>Danger chronique pour la santé</b>	Non
<b>Risque d'incendie</b>	Non
<b>Risque de décompression soudaine</b>	Non
<b>Danger de réaction</b>	Non

#### CWA (Loi sur la qualité de l'eau)

Ce produit contient les substances suivantes qui sont des polluants réglementés conformément à la loi sur la qualité de l'eau (Clean Water Act) (40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42)

Nom chimique	CWA - Quantités à déclarer	CWA - Polluants toxiques	CWA - Polluants prioritaires	CWA - Substances dangereuses
Ammonium Hydrogen Fluoride 1341-49-7	100 lb	-	-	X
Ammonium hydroxide 1336-21-6	1000 lb	-	-	X

#### CERCLA

Sous sa forme commerciale, ce produit contient une ou plusieurs substances réglementées comme une substance dangereuse en vertu de CERCLA (Comprehensive Environmental Response Compensation and Liability Act) (40 CFR 302)

Nom chimique	Quantités à déclarer de substances dangereuses	CERCLA/SARA - Quantité à déclarer	Quantité à déclarer
Ammonium Hydrogen Fluoride 1341-49-7	100 lb	-	RQ 100 lb final RQ RQ 45.4 kg final RQ
Ammonium hydroxide 1336-21-6	1000 lb	-	RQ 1000 lb final RQ RQ 454 kg final RQ

#### États-Unis - Réglementations

#### des États

**Proposition 65 de la Californie**

Ce produit ne contient aucun produit chimique de la Proposition 65

**Règlements d'État sur le droit à l'information aux États-Unis**

Nom chimique	New Jersey	Massachusetts	Pennsylvanie
Ammonium Hydrogen Fluoride 1341-49-7	X	X	X
Ammonium hydroxide 1336-21-6	X	X	X

**16. Autres renseignements**

<b>NFPA</b>	Risques pour la santé 3	Inflammabilité 0	Instabilité 0	Propriétés physiques et chimiques - Protection individuelle X
<b>HMIS</b>	Risques pour la santé 3	Inflammabilité 0	Dangers physiques 0	

Préparée par Regulatory Department  
 Date d'émission 19-janv.-2015  
 Date de révision 20-nov.-2024

Note de révision  
 Sections de la FS mises à jour 4 6 8

**Avis de non-responsabilité**

The information contained on the Safety Data Sheet has been compiled from data considered accurate. This data is believed to be reliable, but it must be pointed out that values for certain properties are known to vary from source to source. PROSOCO, Inc. expressly disclaims any warranty express or implied as well as any liability for any injury or loss arising from the use of this information or the materials described. This data is not to be construed as absolutely complete since additional data may be desirable when particular conditions or circumstances exist. It is the responsibility of the user to determine the best precautions necessary for the safe handling and use of this product for his unique application. This data relates only to the specific material designated and is not to be used in combination with any other material. Many federal and state regulations pertain directly or indirectly to the product's end use and disposal of containers and unused material. It is the purchaser's responsibility to familiarize himself with all applicable regulations.

**Fin de la fiche signalétique**